



stop-racial-profiling.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 15 FÉVRIER 2024

Le cas de Wilson A. – un cas parmi d'autres qui démontre le racisme systémique de l'Etat de droit

Le procès en appel de l'affaire Wilson contre l'agent de police X. pour mise en danger de la vie d'autrui s'ouvre aujourd'hui devant la Cour suprême de Zurich (Ire chambre pénale, grande salle d'audience).

Tarek Naguib, membre de l'Alliance contre le profilage racial, résume la situation en ces termes : « Ce cas est un cas parmi d'autres qui démontre le racisme systémique de l'État de droit. » Les plaintes contre la police pour racisme et violence seraient traînées en longueur. « Des procédures sont classées sans suite bien que des témoins et des personnes de référence aient été insuffisamment ou pas du tout interrogés et que des demandes de moyens de preuve, comme l'établissement d'expertises indépendantes, aient été refusées. Dans le cas de Wilson A., le ministère public et les tribunaux ont jusqu'à présent suivi unilatéralement le récit peu crédible des policiers, qui s'étaient concertés au préalable. De plus, des demandes de récusation de juges dont le verdict semble déjà établi ont été rejetées. »

À cela s'ajoute, selon Claudia Wilopo, également membre de l'Alliance contre le profilage racial, qu'il est extrêmement difficile pour les personnes concernées de trouver des avocats disposant d'une expérience suffisante et disposés à assumer la représentation juridique malgré une perspective de succès pratiquement nulle. Et en plus: « Peu de personnes peuvent assumer les coûts élevés et les personnes concernées s'exposent et risquent de subir de graves conséquences telles que la perte de leur emploi ou d'un titre de séjour. »

* * * * *

Les personnes victimes de racisme et de violence policière doivent être prises au sérieux par la justice et avoir accès au système juridique suisse sans arbitraire ni harcèlement.

C'est pourquoi l'Alliance contre le profilage racial demande

- des services de signalement et de consultation indépendants pour les cas de violence policière et de racisme, dotés de ressources financières et politiques suffisantes,
- des organes d'enquête indépendants dans les cantons qui ont les mêmes compétences que le ministère public, mais qui, contrairement à ce dernier, peuvent garantir une enquête rapide, efficace et approfondie,
- un organe de monitoring indépendant qui enregistre systématiquement les cas de racisme dans la police et la justice, les analyse et les rend publics,
- et la reconnaissance politique et sociale du fait que le racisme n'est pas une exception ou un cas isolé, mais qu'il est inscrit au cœur de la société et se manifeste à travers les institutions.

Wilson A. est le survivant d'un contrôle de police brutal et raciste qui a eu lieu le 19 octobre 2009 à Zurich et qui a dégénéré en un excès de violence de la part des trois policiers impliqués, après que Wilson A. a demandé la raison du contrôle. Wilson A. n'a survécu que par chance. Pour son ami B., l'agression a entraîné un trouble de stress post-traumatique de longue durée, qui a été diagnostiqué. En décembre 2009, Wilson A. a porté plainte contre les agents pour mise en danger de la vie d'autrui et autres délits. Les violences policières ont toujours été couvertes par toutes les instances judiciaires et la procédure dure depuis plus de 14 ans. Jusqu'à présent, la justice a systématiquement refusé de faire la lumière sur cette affaire et de rendre justice. Actuellement, après 14 ans et demi, l'affaire est devant la deuxième instance, la Cour suprême de Zurich. Les accusations à l'encontre des policiers impliqués sont sur le point d'être prescrites.

Wilson A. déclare : « Nous sommes déterminés à porter l'affaire jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme si nécessaire, afin d'obtenir justice et d'ouvrir la voie pour que les futurs cas de profilage racial et de violence policière raciste soient clairement sanctionnés. »

Personne à contacter : Tarek Naguib, tél. 079 350 63 18
racial.profilingswitzerland@gmail.com

Informations sur l'affaire et le contexte :

- [Résumé et chronologie du cas Wilson A., humanrights.ch, 5 février 2024](#)
- [Podcast Article 7, Le profilage racial et la question de la dignité humaine, épisode 5, humanrights.ch/Podcastlab, 26 janvier 2024](#)
- [Le cas de Wilson A., alliance contre le profilage racial](#)